

Route Sierre-Vissoie : fermée pendant deux mois en 2022

D'importants travaux de sécurisation se dérouleront du 16 mai au 15 juillet 2022 entre Sierre et Vissoie. Il s'agit de protéger la route cantonale contre les dangers naturels et d'assainir le pont-arc des Petits Pontis. Les habitants devront passer par Pinsec-Vercorin pour rejoindre la plaine.



David Melly

Président de la
Commune d'Anniviers

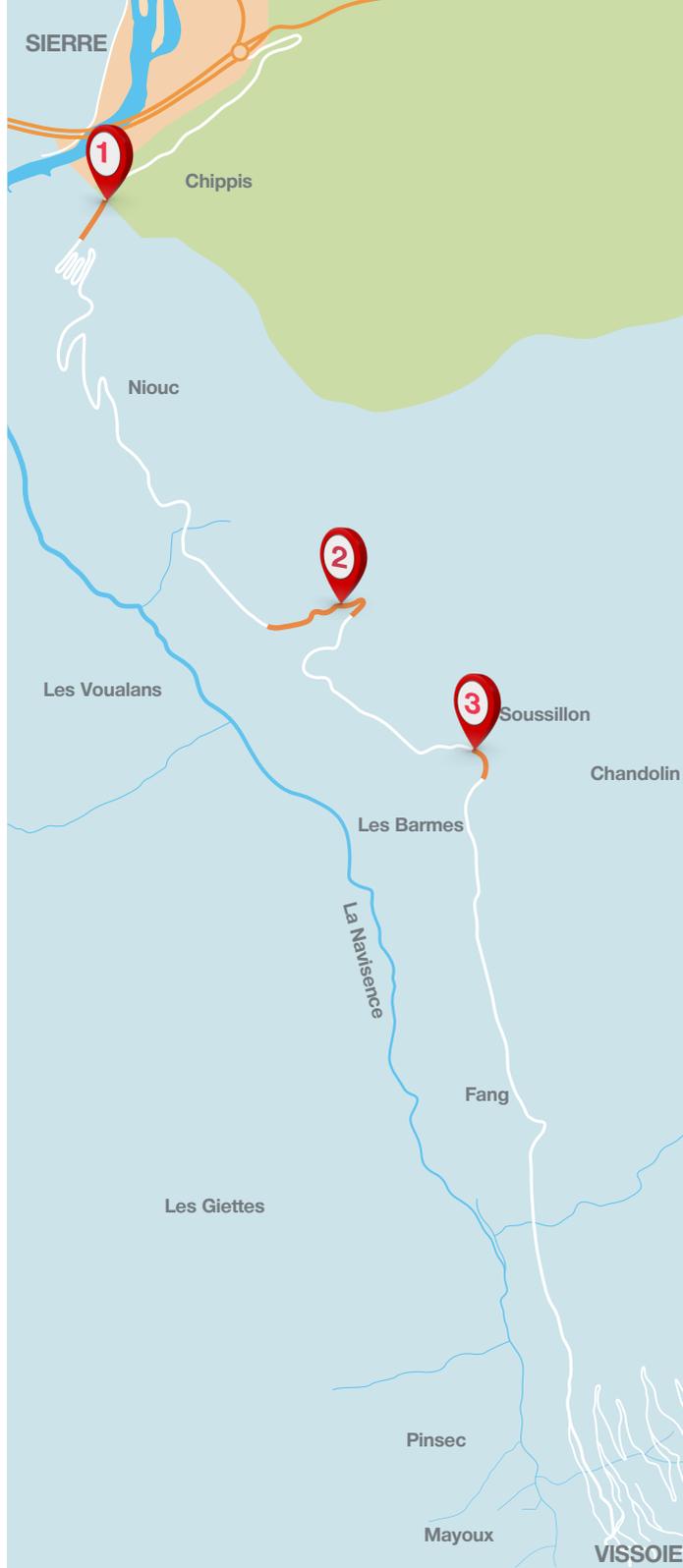


Chères résidentes et chers résidents d'Anniviers,

Comme vous le savez, nos routes de montagne sont mises à rude épreuve et doivent subir des entretiens conséquents. C'est pourquoi plusieurs travaux d'envergure vont devoir être effectués sur la route Sierre-Vissoie, impliquant la fermeture totale du tronçon durant deux mois en 2022.

De nombreuses réflexions ont été menées au sujet du calendrier de ces chantiers. Fallait-il les répartir sur plusieurs années ou les réaliser simultanément en une seule fois ? En mettant la priorité sur la sécurité des usagers et en tenant compte de la planification des travaux à long terme du Service cantonal de la mobilité, c'est la deuxième option qui a été choisie. De plus, il n'était pas envisageable de fermer la route d'Anniviers chaque année pour l'un ou l'autre de ces travaux. Nous sommes tout à fait conscients des désagréments que cela va engendrer pour nous tous, mais sachez que les autorités mettront tout en œuvre pour que cette période de travaux soit vécue de la meilleure des manières.

Je vous remercie d'ores et déjà de votre tolérance et de votre patience.



1

Beauregard

protection contre
les chutes de pierres

En 20 ans, plus de 4 kilomètres de filets pare-pierres ont été posés le long de la route Sierre-Vissoie. Il reste un tronçon d'environ 200 mètres à sécuriser, à la hauteur de Beauregard, juste avant les premiers lacets de Niouc. La pente est très abrupte à cet endroit, avec une hauteur de chute importante. Les pierres risquent non seulement de percuter des véhicules, mais aussi de toucher la zone industrielle de Chippis.

Intervention : pose de filets pare-pierres sur poutres et treillis métalliques.

Coût : 1,3 million de francs (environ 80% pris en charge par mesures fédérales et cantonales contre les dangers naturels, le solde par les parties locales concernées.)

2

Défilé et creux des Pontis

sécurisation contre
les laves torrentielles
et correction de la
chaussée

Dans le lacet des Pontis, le risque de laves torrentielles (coulées de boue avec pierres et morceaux de bois) représente un danger pour les usagers. La mesure de protection consiste à construire un chenal d'évacuation de 40 mètres de long sous la route. Pour ce faire, la chaussée doit être rehaussée de deux mètres. De plus, le revêtement de la route sur le défilé des Pontis sera remis à neuf.

Interventions : rehaussement de la chaussée dans le creux des Pontis et construction d'un chenal d'évacuation / pose d'un nouveau revêtement sur le défilé des Pontis.

Coût : 1 million de francs (70% pris en charge par l'Etat du Valais, 30% par les communes de Sierre, Chippis et Anniviers).

3

Pont des Petits Pontis

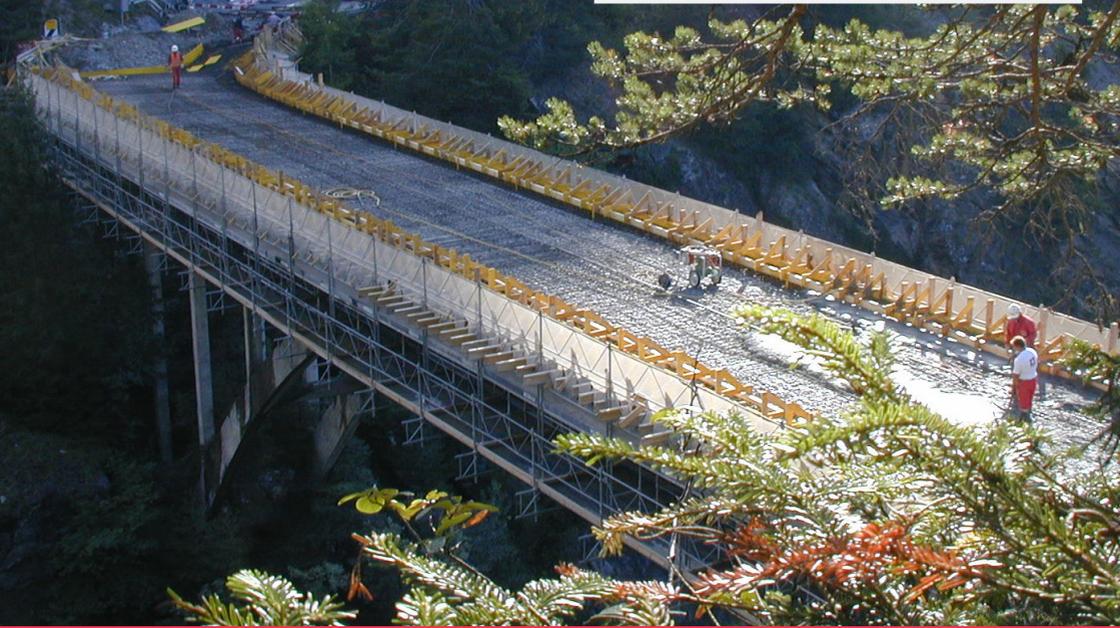
réfection de l'ouvrage

Construit il y a près de 60 ans (1954), le pont des Petits Pontis montre des signes d'usure et son étanchéité n'est plus suffisante. Les bordures et le tablier doivent être assainis. Le Service de la mobilité va profiter de cette réfection pour élargir l'ouvrage (40 centimètres supplémentaires de chaque côté) et améliorer les courbes d'entrée et de sortie. Les contraintes d'équilibre de l'ouvrage nécessitent de réaliser les travaux simultanément sur toute la largeur de la chaussée, raison de sa fermeture totale au trafic.

Interventions : renforcement du tablier du pont (armature métallique et couche de béton supplémentaires), réfection des joints et des bordures, nouvelles glissières de sécurité.

Coût : 1,4 million de francs (70% pris en charge par l'Etat du Valais, 30% par les communes de Sierre, Chippis et Anniviers).

Pour maintenir l'équilibre de l'ouvrage, les travaux sur le pont doivent se faire sur toute la largeur de la chaussée. Ce qui implique la fermeture totale au trafic (ici, travaux similaires réalisés sur le pont de la Lienne).



INFOS PRATIQUES



- Dates de fermeture** : du 16 mai au 15 juillet 2022.
Déviation : tout le trafic passe par la route Vercorin-Pinsec.
Temps de trajet : compter environ 15 minutes de plus.
Travaux préparatoires : dès le 28 février 2022 dans la zone du pont des Petits Pontis, gestion du trafic avec feux de circulation.

Ouvertures spéciales entre **Sierre et les Pontis** pour les habitants de Niouc, des Pontis et de Soussillon :

- chaque nuit entre 18h et 7h
- le week-end, du vendredi 18h au lundi 7h

Pour les écoliers : le transport scolaire aller-retour jusqu'à Vissoie est assuré. Marche accompagnée pour traverser la zone de travaux du pont des Petits Pontis sur passerelle sécurisée.

Retrouvez toutes les informations sur anniviers.org